

EDGAR ASCHER

LES INTELLECTUELS

(Lectures et réflexions)¹

Je ne voudrais pas commencer ce compte rendu par une quête de la bonne définition de l'intellectuel. "La définition du mot 'intellectuel' est très difficile" (MOR-SVS, p. 241). On est en présence d'une polysémie dénotative et connotative: différentes sortes de personnes sont désignées par ce terme et les mêmes personnes sont considérées comme intellectuels mais en vertu de différentes caractéristiques (BER-IGS, p. 16). Mais comme Barthes (à ce propos du mythe) je cherche "à définir des choses, non des mots (BAR-MYT, p. 193). Je ne veux pas, non plus, me lancer dans une enquête sur la définition que les gens - le grand public ou les instruits ici et là - donneraient de l'intellectuel. On ne reconnaît pas l'intellectuel du premier coup d'oeil (ou du deuxième) pour en donner ensuite simplement une description précise (peut-être même exhaustive). Comme dans beaucoup d'autres cas, il faut savoir ce qu'on cherche pour pouvoir le remarquer. On est intellectuel non pas par ce qu'on est, mais par ce qu'on fait. "La notion d'intellectuel correspond [...] à un rôle dans la société" (MOR-60, p. 35).

Que fait l'intellectuel?

Je pars donc d'un phénomène social qui me paraît du plus grand intérêt et qu'on a de bonnes raisons historiques de nommer "action intellectuelle" (ou "rôle intellectuel") et dont les acteurs sont, évidemment, les intellectuels.

La notion d'intellectuel étant déterminée de cette façon, on voit d'emblée que les intellectuels ne sont définis ni par leur origine ni par leur formation. La connaissance de ces facteurs ne peut être que le résultat d'une recherche historique ou sociologique, dont le résultat peut varier d'une époque à l'autre. Le fait que dans certaines circonstances une telle recherche pourrait montrer que les intellectuels constituent une couche homogène par leurs origines, ne change rien au principe: un tel résultat est empirique et ne découle pas immédiatement de la définition de l'action intellectuelle.

Quelle est donc cette action? Selon Anatole France, l'intellectuel est une personne instruite qui, sans avoir une

charge politique, se sert, dans l'intérêt public de ses moyens professionnels en dehors de sa sphère professionnelle. Il s'agit là d'une traduction d'une paraphrase que Habermas (HAB-EAS, p. 28) donne d'une définition de France sans toutefois en indiquer la source. Je n'ai pas encore pu trouver l'original. L'article dont il s'agit - "Heinrich Heine und die Rolle des Intellektuellen in Deutschland" - a orienté toutes mes réflexions sur ce sujet. La définition que Barrès (BAR-SDN, p. 55) attribue à France ("Anatole France écrit à peu près") reste pour le moment aussi introuvable. En revanche, on trouve au même endroit une formulation explicite due à Albert Métin:

"L'intellectuel est [...] l'homme d'art ou des sciences qui n'a pas le pouvoir et qui pourtant se forme un idéal social. Les journalistes et les députés auraient-ils seuls la parole sur la chose publique parce qu'ils disposent des principaux instruments de pouvoir?" (Métin en 1898 cité par Barrès, BAR-SDN, p. 55).

Au lieu de cette définition, somme toute assez satisfaisante, Barrès préfère une caricature de son cru:

"Après avoir écouté nos adversaires les plus acharnés, voici ce que je propose de mettre sous l'étiquette qu'ils ont inventée: Intellectuel: individu qui se persuade que la société doit se fonder sur la logique et qui méconnaît qu'elle repose en fait sur des nécessités antérieures et peut-être étrangères à la raison individuelle" (ibid., p. 56).

Cette définition est un exemple du cas où on incorpore des tracts négatifs, critiqués, dans la définition même.

On peut suivre jusqu'à nos jours la conception que France et Métin ont du rôle des intellectuels. Ainsi, pour Castoriadis, les intellectuels sont

"ceux qui, quelque soit leur métier, essaient de dépasser la sphère de spécialisation et s'intéressent activement à ce qui se passe dans la société" et "qui par l'usage de la parole et la formulation explicite d'idées générales, ont pu essayer ou peuvent essayer d'influer sur l'évolution de leur société et le cours de l'histoire" (CAS, 87-14).

Etant donné une telle conception de l'intellectuel et de son rôle, la question de son engagement ne se pose pas. "Par définition ils le sont" (Juillard, MLI-87, p. 52).

Si alors on trouve des réponses opposées à la question posée par le "Magazine littéraire": "L'intellectuel doit-il s'engager?" (MLI-87, p. 47) comme celle de Benoist disant que "l'intellectuel a le droit de s'engager, il n'en a pas le devoir" (MLI-87, p. 48) ou celle de d'Ormesson soutenant "qu'il n'y a aucune obligation pour l'intellectuel de s'engager. Il le peut, comme chacun. Il ne le doit pas" (MLI-

87, p. 54), on ne peut pas dire que ces auteurs ont tort, mais seulement qu'ils parlent d'autre chose. Selon la terminologie introduite ici, les personnes dont il s'agit ne sont pas tous des intellectuels. Je propose de dire qu'ils appartiennent à l'"intelligentsia". Les intellectuels forment un sous-ensemble de l'intelligentsia, le sous-ensemble de ceux qui s'engagent, qui prennent position, "qui par l'usage de la parole et la formulation explicite d'idées générales" essayent "d'influer sur l'évolution de leur société".⁴

Intelligentsia, clerics, mandarins

Il me paraît indispensable de faire ces distinctions et de les fixer au moyen d'une terminologie. Les termes pourraient être arbitraires, les distinctions ne devraient pas l'être. Il n'y a pas d'unanimité au sujet de la terminologie à utiliser dans ce domaine. Celle introduite ici peut être critiquée. Toutefois elle me semble proche d'un usage répandu. C'est ainsi que je comprends la façon dont Ory et Sirinelli dans (ORY-LIF) utilisent ces deux termes. Mais, comme toujours en pareil cas, on trouve aussi le choix contraire. Ainsi Lipset et Dobson disent: "Un groupe qualitativement plus exclusif est 'l'intelligentsia critique' dont les membres se recrutent dans les rangs des intellectuels créateurs" (LIP-72, p. 138) qui à leur tour ne constituent qu'une partie des intellectuels.

Dans la terminologie de ce travail, la question du "Magazine littéraire" se traduit alors ainsi: "Un membre de l'intelligentsia doit-il devenir un intellectuel, c'est-à-dire doit-il s'engager?" Ce travail se propose de traiter quelques aspects de cet engagement, ses conditions politiques, sociales et historiques, ses difficultés et dangers, sa précarité. Le mot russe "intelligenciija" a été mis en circulation dans les années soixante du siècle passé par le romancier P.D. Bobrykin.⁵ Ce terme aussi a été utilisé au cours de l'histoire par divers auteurs dans les sens les plus divers. D'après la "Grande encyclopédie soviétique" (traduction anglaise, vol. 10, p. 318), "au début, le terme se rapportait aux gens éduqués en général et même aujourd'hui il est souvent utilisé dans ce sens". C'est en tout cas ainsi que nous l'utilisons ici. Pour l'officialité soviétique "intelligenciija" pouvait être utilisé sans aucune connotation critique, parce qu'il n'y avait plus rien à critiquer, sauf - tout au plus - quelques détails administratifs.

Quant à l'intellectuel, "l'histoire pourrait fournir des arguments tout aussi nombreux en faveur de la thèse [...] qui, mettant en avant le scribe égyptien ou le mandarin chinois comme intellectuels typiques privilégiait ainsi l'aspect du conformisme" (ORY-LIF, p. 10). Je préfère considérer ce genre d'activité comme une activité de clerc. C'est ainsi que l'entendait aussi Coleridge, lorsqu'il dit "Les clerics [the clerisy] d'une nation, qu'ils soient poètes ou philosophes ou

savants sont ses points de repos relatifs. Sans eux il ne pourrait y avoir ni ordre ni harmonie de l'ensemble" (d'après VAT-IPG, p. 9).⁶

Quant aux mandarins, ce terme aussi est chargé de polysémie. Un premier exemple intéressant est constitué par l'utilisation que Carl Grünberg en fait dans son discours d'inauguration de l'"Institut für Sozialforschung" (Francfort, 1924). Il dit:

"Le mandarinat, c'est-à-dire l'ensemble des fonctionnaires sociaux formés par l'université: juges, avocats, fonctionnaires de l'administration, conseillers juridiques des chambres de commerce [Handelskammersyndici], professeurs de lycée, médecins, constitue une condition du déroulement normal de la vie sociale, économique et juridique dont on ne peut pas faire abstraction" (d'après HAB-PPP, p. 458).

(L'université étant devenu un établissement de formation des mandarins, la recherche doit trouver sa place dans des instituts de recherche, tel que celui pour la "recherche sociale".)

L'emploi du terme mandarin dans ce sens semble judicieux, mais il ne correspond pas tout à fait à la fonction de mandarin dans l'Ancien Régime Chinois.

"Le mandarin [est un fonctionnaire qui] est en premier lieu un homme de lettres, ayant une culture humaniste [...] mais qui n'est pas du tout préparé à l'administration, ne connaît pas la jurisprudence, mais est surtout un calligraphe, qui peut faire des vers, qui connaît la littérature millénaire des Chinois et qui sait l'interpréter. Un tel fonctionnaire ne s'occupe pas lui-même de l'administration; elle est plutôt dans les mains des fonctionnaires de chancellerie" (Max Weber; WEB-WUG, p. 1034).

La définition de Grünberg retient la fonction publique des mandarins mais la complète par une préparation spécifique à cette tâche. De l'autre côté par rapport aux mandarins chinois se situe le terme mandarin tel qu'il est utilisé par Fritz Ringer dans le livre consacré à la communauté académique allemande pendant le premier tiers du siècle et dont le titre est "The Decline of the German Mandarins" (1969). Il désigne par mandarin ceux qui veulent défendre l'idée d'une université pure contre la tendance de la considérer comme établissement de formation de mandarins (au sens de Grünberg).

L'intellectuel, tel qu'il est compris ici, n'est mandarin dans aucun de ces sens; il n'est ni un grand commis de l'état ni un grand clerc du savoir pur.

Un anti-intellectualisme premier et primaire

La détermination de l'intellectuel que nous avons adoptée date de l'époque de l'affaire Dreyfus, comme d'ailleurs l'utilisation répandue du substantif "intellectuel" inauguré par Clémenceau. Toutefois, il ne semble pas être l'inventeur de ce mot, bien que Barrès lui en attribue la paternité. Dans un article intitulé "La protestation des intellectuels" (paru le 1^{er} février dans "Le Journal", Barrès demande à ses lecteurs: "Ne trouvez-vous pas que Clémenceau a trouvé un mot excellent?").

Dans ce même article, Barrès inaugure l'anti-intellectualisme enragé - et de sinistre présage. Il est utile de se souvenir de ses paroles. Qui sont pour Barrès les intellectuels?

"Les juifs et les protestants mis à part, la liste dite des intellectuels est faite d'une majorité de nigauds⁸ et puis d'étrangers - et enfin de quelques bons Français."

Quel sort doit-on leur réserver?

"Ces gens mal venus [...] méritent une sorte d'indulgente pitié, analogue à celle que nous inspirent les cochons d'Inde auxquels les maîtres du laboratoire Pasteur communiquent la rage. Sans doute ces malheureux animaux doivent être abattus, ou au moins gardés dans des cages solides [...]"⁹.

A part ces bagatelles pour un massacre, et d'autres d'une inspiration semblable, Barrès, comme ses proches, a quelques reproches moins immédiatement effrayants à formuler, qui ont des prolongements jusqu'à nos jours. Nous y reviendrons.

Quant aux caractérisations positives des intellectuels et de leur rôle, on peut partir de la définition même de l'action des intellectuels. Reprenons donc les moments essentiels de cette définition. L'intellectuel agit en dehors de sa sphère professionnelle (1) (France), pour influencer sur l'évolution de sa société (2) (Castoriadis) par la formulation explicite d'idées générales (3) (Castoriadis).

L'intellectuel et la politique

Influencer sur l'évolution de la société est une action qui relève du politique, c'est une "intervention sur le terrain politique" (ORY-LIF, p. 9). Pourtant, puisqu'il agit en dehors de sa sphère de spécialisation, l'intellectuel n'est pas pour autant un politicien. "C'est un homme du culturel [...] mis en situation d'homme du politique" (ibid., p. 10). S'il agissait constamment, ou simplement de façon prépondérante en dehors de sa sphère professionnelle, elle cesserait de l'être.

Cependant il n'est pas non plus temporairement un politicien, pour ainsi dire par intermittence. "Il semble qu'on ne [...] soit pas tout le temps [un intellectuel], pas plus qu'on ne puisse l'être tout entier" pense Blanchot (BLA-84, p. 5). Il ajoute cette remarque importante: "L'intellectuel est d'autant plus proche de l'action en général et du pouvoir qu'il ne se mêle pas d'agir et qu'il n'exerce pas le pouvoir politique" (ibid.).¹⁰

Une autre façon d'aborder l'intermittence de l'action politique de l'intellectuel est de considérer que "être un intellectuel est ce que Danto (DAN-62, pp. 162-163) appelle un "verbe de projet". Deux caractéristiques des "verbes de projet" sont à relever ici. (1) Plusieurs activités distinctes peuvent contribuer à l'accomplissement du projet (par exemple d'être un intellectuel) et, (2) on ne travaille pas tout le temps au projet, sans l'avoir pour autant abandonné. "Un verbe de projet peut s'appliquer avec raison à un individu pendant une durée prolongée sans que l'individu doive entreprendre nécessairement à chaque instant pendant ce temps une des actions qui vont avec le verbe de projet en question" (DAN-62, pp. 165-166).¹¹

L'action politique de l'intellectuel diffère de celle du politicien. Il essaye d'agir "par la formulation explicite d'idées générales". Selon Ory et Sirinelli son action est "sous-tendue par une conception de l'histoire à la fois idéaliste et sociale [selon laquelle] les idées mènent le monde" (op. cit., p.9).

Idées générales et sujet universel

Discutons la "formulation explicite d'idées générales" (Castoriadis) en la comparant avec une autre conception de l'intellectuel, pas tout à fait différente, mais plus grandiose, celle de Lyotard. Pour lui,

"les 'intellectuels' sont [...] des esprits [?] qui, [...] s'identifiant à un sujet doté d'une valeur universelle, décrivent analysent de ce point de vue une situation ou une condition et prescrivent [?] ce qui doit être fait pour que ce sujet se réalise ou du moins pour que sa réalisation progresse. Les 'intellectuels' s'adressent à chacun pour autant qu'il est le dépositaire,, l'embryon de cette entité. [...] La responsabilité des 'intellectuels' est indissociable de l'idée (partagée) d'un sujet universel" (LYO-TDI, p. 12).

Des exemples de sujets dotés de valeur universelle sont: l'homme, l'humanité, la nation, le peuple, le prolétariat, la créature.

A côté de l'activité d'intellectuel, il y a trois autres qui sont très différentes par le fait qu'elles n'impliquent pas

une identification à sujet universel, à savoir les activités administratives ou culturelles, les activités créatrices et enfin celle du citoyen.

"Il est évident que des responsabilités assumées selon l'idée d'un sujet universel d'une part, dans l'ordre des décisions administratives, culturelles ou autres, d'autre part, ou dans l'ordre de l'activité créatrice enfin, ne procurent à celui qui les accepte aucune autorité particulière dans sa tâche de citoyen" (ibid., p. 17).

La tâche, la responsabilité du simple citoyen "a pour enjeu la question: quel est le meilleur être-ensemble et comment y parvenir?" (ibid.)

Ici on est amené à se demander pourquoi, si l'on opère déjà avec des sujets dotés de valeur universelle, pourquoi le citoyen ne trouve pas sa place dans la liste de ces sujets. Les citoyens démocratiques (le citoyen digne de ce nom, d'une démocratie digne de ce nom) doivent essayer "de dépasser leur sphère de spécialisation et s'intéresser activement à ce qui se passe dans la société" ce qui est selon Castoriadis une caractérisation du comportement de l'intellectuel. Selon cette conception, l'intellectuel est le citoyen démocratique idéal, sa dimension utopique dont la possibilité supposée serait une condition de la possibilité de l'existence d'une démocratie, on peut dire que le citoyen démocratique est une utopie transcendentale à la base de la démocratie.¹²

Alors, dans les termes de Lyotard, " les intellectuels [...] s'identifiant à un sujet de valeur universelle", à savoir le citoyen, se confondent avec le citoyen démocratique idéal. Et peut-être les deux disparaîtraient en même temps pour laisser place à quelque chose de nouveau. C'est certainement une vision grandiose et grandiloquente (et de ce fait suspecte). Pourtant, elle me paraît autorisée tout autant par la conception de Lyotard que celle qui semble être la sienne: "il ne devrait [...] plus y avoir d'intellectuels" à cause du "déclin, peut-être [de] la ruine, de l'idée universelle".

En fait, la notion de l'intellectuel proposée par Lyotard me paraît trop grandiose dès le départ. Pourquoi introduire le "sujet doté de valeur universelle" pour le faire tomber en ruine maintenant? Doit on lier l'intellectuel au sujet de valeur universelle pour les faire sombrer ensemble? Et après tout, ce sujet a-t-il jamais existé, existé davantage que maintenant?

Castoriadis propose tout simplement "la formulation explicite d'idées générales", ce qui me semble plus utile. Par cette formule l'activité de l'intellectuel peut être bornée de deux côtés. Je comprends par "formulation explicite" la mise en relation de principes généraux avec les cas particuliers et pratiques qui se présentent. (Le particulier est l'irrationnel

seulement avant d'être vraiment particulier, à savoir le particulier d'un général.) Il ne suffit donc pas d'énoncer des principes généraux, il faut les reconnaître dans les cas particuliers. L'autre borne est donnée par le fait que toute intervention dans le domaine public, aussi utile qu'elle soit, ne serait pas ipso facto une activité d'intellectuel. Pour l'être, elle doit être mise en relation avec des principes généraux, se fonder sur de tels principes.

Comment les idées peuvent mener le monde

Pour avoir une idée plus claire - et pas du tout idéaliste - de la façon dont les idées générales des intellectuels peuvent mener le monde, il convient de préciser comment elles peuvent influencer le politique. Evidemment, l'intellectuel peut élire et voter - comme tout le monde, mais ce n'est pas une action spécifiquement intellectuelle. Il peut aussi essayer d'influencer directement le gouvernement et ses organes en tant que conseiller ou expert. Cela non plus n'est pas une action typique de l'intellectuel. De même, je ne considère pas que ces activités en faveur de parties ou associations caractérisent de façon adéquate l'intellectuel, tel qu'il est compris ici.

La partie typique de l'influence de l'intellectuel sur sa société se produit autrement. Elle est toujours un acte politique qui ne passe pas par les organes constitués dont il a été question ci-dessus, mais par quelque chose de moins bien défini, qui néanmoins a une existence réelle et a pu être et peut être parfois très efficace, je veux dire l'opinion publique politique et le lieu où elle se forme: l'espace ou le domaine public. Schumpeter, très critique des intellectuels, reconnaît - avec mépris - le rôle de l'opinion publique et parle des "filibustiers intellectuels" qui "travaillent avec rien d'autre que le mécanisme sociologique et psychologique appelé opinion publique".

Par quelques citations je vais maintenant mettre en place les notions d'opinion et de domaine publics, tels qu'elles sont utilisées dans ce travail. D'abord la notion de "public":

"Les citoyens se comportent comme public, quand ils délibèrent sans contrainte, à savoir sous garantie de pouvoir se rassembler librement et de pouvoir librement exprimer et publier leur opinion, d'affaires d'intérêt public" (HAB-KUK, p. 61).¹³

C'est l'aspect politique de ce domaine qui nous intéresse:

"Nous parlons de domaine public politique [...] quand la discussion publique se rapporte à des objets qui sont en relation avec la pratique de l'état" (ibid.).

Enfin,

"le terme 'opinion publique' se rapporte aux tâches de la critique et du contrôle, que le public des citoyens exerce informellement et pendant des élections périodiques formellement, face au pouvoir organisé en état" (ibid.).

Précisons encore que l'opinion doit être publique de plusieurs manières.

"Opinion publique ne signifie pas seulement qu'une certaine opinion est généralement répandue, mais aussi que les objets sur lesquels l'opinion générale se forme sont publiques, i.e. qu'ils sont ouverts au regard et à l'intervention de tous ceux qui s'y intéressent. En outre, la façon dont se forme l'opinion générale doit être visible, i.e. aussi le processus de la constitution doit être public. C'est le cas uniquement s'il y a une discussion publique et si le public prend part à la discussion" (BAR-WZS, p. 190).

Il ne suffit donc pas de proclamer opinion publique l'opinion de la majorité parlementaire du moment et encore moins celle de la majorité dite silencieuse (qu'une minorité bruyante s'efforce de représenter).

La thèse principale avancée dans ce travail est que l'existence de l'intellectuel est liée à l'existence du domaine public. "Le domaine public [est] la sphère qui sert de médiateur entre l'état et la société" (HAB-KUK, p. 61). C'est là que l'action de l'intellectuel se situe. Grossièrement dit, le domaine public crée l'intellectuel, sans domaine public il n'y a pas d'intellectuel. La transformation de ce domaine conditionne une transformation de l'intellectuel, sa disparition entraîne aussi celle de l'intellectuel. L'histoire des intellectuels accompagne celle du domaine public, leur déclin ou essor dépend du sien.

Proto-intellectuels

Il me paraît donc utile d'évoquer quelques aspects de l'histoire du domaine public. Ainsi nous pourrions peut-être nous faire une idée sur l'avenir possible de l'action intellectuelle, sur ce qui dans le passé pouvait être une telle action et aussi sur quelques situations limite importantes (par exemple les proto- et crypto-intellectuels).¹⁴

L'existence du domaine public présuppose que le politique ne se réduit pas simplement à l'activité de l'état mais inclut aussi la critique de cet activité par ceux qui ne font pas partie de l'appareil étatique et ne sont des politiciens non plus - par des intellectuels, précisément. La séparation de l'état et de la société, ou plus exactement de l'organisation politique de la société des autres institutions sociales,

coïncide avec l'avènement de l'état absolutiste. D'un côté l'appareil étatique monopolise toutes les fonctions du pouvoir, de l'autre on trouve les citoyens sans pouvoir politique qui se découvrent comme société. "La séparation de l'état et de la société est la condition préalable de la naissance de la société bourgeoise" (BAH-WZS, p. 164). Sous la protection de l'état, le pouvoir économique de la bourgeoisie s'accroît. Les premières constitutions modernes, qui suivent les révolutions bourgeoises, "garantissent la société comme sphère d'autonomie face au pouvoir public limité à quelques fonctions" essentielles. "Entre les deux se trouvent en quelque sorte les particuliers rassemblés en public, qui en tant que citoyens servent de médiateurs entre l'état et les besoins des citoyens pour transformer [...] l'autorité politique en une autorité 'rationnelle'" (HAB-KUK, p. 65).

Jusqu'à l'établissement d'un état de droit, l'opinion politique publique se forme et s'exprime dans des clubs et des quotidiens politiques. Le domaine public est, pour ainsi dire, un organe des intellectuels. Selon Theodor Heuss cela est possible seulement "avant la formation des partis, avant l'établissement du régime parlementaire". C'est-à-dire "avant qu'un certain entraînement de la volonté publique par des luttes électorales et autres choses semblables ne soit devenu une habitude et avant qu'une systématisation considérable des habitudes de pensée politique ne soit inculquée par l'institution du parlement et la tactique des groupes parlementaires" (HEU-16, p. 94).

Molnár donne un bel exemple du rôle des intellectuels avant l'établissement d'un régime parlementaire. "L'intelligentsia hongroise [dans la terminologie de ce travail: 'les intellectuels' hongrois], en tant que porteuse de 'fonction' et de 'message' est un produit 'ersatz'. Elle émergea [...] pour combler un vide institutionnel." "C'est [...] en défaut d'une classe politique que l'intelligentsia prend l'initiative et se constitue, sans en prendre la forme, en institution" (MOL-90, p. *).

En Russie, les intellectuels qui n'ont pas émigré occupent "entre la noblesse et les masses la position d'une bourgeoisie qui n'existait pas" (MAL-60, p. *) - encore de l'"ersatz".

Lévi-Strauss aussi situe l'âge d'or des intellectuels dans le passé. A la question: "Les intellectuels sont-ils la 'conscience' de notre société?", il répond: "Cette illusion a pu contenir un germe de vérité durant une période limitée de notre histoire. Celle où la société, les problèmes qu'elle affrontait apparaissent encore comme relativement simples. Du moins le croyait-on. Dans la première moitié du 19ème siècle ... " (L'Express, 3 juin 1988, p. 54).

Je crois que ces cas sont tout-à-fait typiques et pourraient être retrouvés, avec des décalages temporels, aussi ailleurs. On pourrait alors peut-être parler de "proto-intellectuels".¹⁵

Avec l'établissement d'un régime parlementaire, le rôle de l'intellectuel ne disparaît pas. Il se transforme. L'opinion publique politique n'agit plus en lieu et place des institutions politiques, mais aux côtés d'elles et en interaction avec elles. Les intellectuels "comptent sur un état de droit qui fonctionne plus ou moins et sur une démocratie". Dans la mesure où "la politique ne se rétrécit pas à l'activité de l'état" (HAB-EAS, p. 29) les intellectuels ont un rôle politique à jouer.

Perspectives

Deux développements ultérieurs risquent d'éliminer ce rôle politique ou tout au moins de le modifier de façon importante. Entre l'état et la société, et en parallèle au parlement, il y a toutes sortes d'associations (patronales, industrielles, d'ouvriers, de paysans, etc.) qui constituent un pouvoir collatéral à celui de l'état. Ces "grandes organisations aspirent à des compromis entre eux et avec l'état, si possible à l'abri du public politique" (HAB-KUK, p. 68). La démocratie pourrait se transformer en syndesmocratie.¹⁶ Max Frisch, un intellectuel suisse, parle de "la démocratie réellement existante des lobbies, camouflée par du folklore" (FRI-SOA, p. 81). L'intellectuel en tant que tel peut difficilement influencer sur les décisions auxquelles on arrive de cette manière; tout au plus peut il agir comme consultant ou expert - c'est-à-dire pas comme intellectuel.

Le deuxième développement auquel on assiste est celui de la transformation des moyens par lequel l'intellectuel peut agir dans le domaine public. Quels sont ces moyens? Tous ceux qui tiennent compte du fait que "l'intervention de l'intellectuel se devra d'être, d'emblée, manifeste" (ORY-LIF, p. 9). Les produits de son activité doivent être accessibles, même facilement accessibles, au public - non seulement en principe, mais en fait. Il doit utiliser les moyens appropriés à influencer sur l'opinion publique politique. Ces moyens changent non seulement à la suite d'innovations techniques mais aussi parce que le public visé se transforme. Au temps des révolutions bourgeoises c'était un petit public bien éduqué. Maintenant, dans les sociétés industrielles occidentales, il s'est élargi au-delà de la bourgeoisie classique. Il est probablement plus amorphe et fluctue d'avantage. Il est influencé par la presse à grand tirage, en apparence apolitique, et par la télévision qui peut (mais ne doit pas) être consommée de façon assez passive. A son sujet se vérifie probablement l'idée de McLuhan que la société est façonnée davantage par la nature des moyens par lesquels les hommes communiquent que par le contenu de la communication.

Lorsqu'un intellectuel participe souvent aux émissions de la télévision, cela accroît-il nécessairement son influence? On parle plus souvent de lui. Mais ce qu'il dit - à supposer qu'il ait un message spécifique à répandre - les idées qu'il veut propager, se propagent-elles vraiment, induisent-elles des changements d'opinion ou de volonté? Cela est moins que sûr. L'impression qui reste est peut-être seulement qu'on l'a beaucoup vu et entendu et qu'il doit être quelqu'un d'important. Le "grand communicateur" remplace l'intellectuel (et le politicien aussi).

Il semble en tout cas que le médium influence à travers la forme aussi le contenu du message; la forme agissant comme filtre pour les contenus ne laissant passer que ceux qui lui sont conformes. "Les mass média sont une machine à produire du simple - en éliminant le complexe" (DEB-PIF, p. 139). Il ne s'agit pas ici de critiquer la télévision mais de comprendre son rôle dans la formation d'une opinion publique politique et informée.

Dans le même ordre d'idées, il faut noter que l'espoir qu'on a cru pouvoir nourrir par rapport aux radios locales ne semble pas se réaliser - l'espoir de donner une voix à ceux qui n'ont pas de journaux ou dont les journaux disparaissent. La concentration des média de masse et le souci excessif de rentabilité peuvent susciter des craintes.

Dire alors que le rôle de l'intellectuel pourrait être un rôle historiquement éphémère, que l'intellectuel disparaîtra me semble être une vue trop pessimiste, bien qu'il ne faille pas négliger les signes qui indiquent cette direction.

On peut aussi adopter une vue optimiste par rapport aux moyens de communication de masse modernes, et faire appel - utopiquement peut-être - aux possibilités de culture politique générale qu'elles contiennent. (On les critique précisément au nom de ces promesses.) Il est en tout cas pour le moins prématuré de parler d'un "monde où chacun sera un peu intellectuel" (Minc dans MLI-87, p. 54). Chacun sera un peu instruit, on peut l'espérer, mais la fonction intellectuelle dépend critiqueusement de l'existence d'un domaine public et d'une opinion publique politique qui s'y forme. A ce sujet on peut avoir des craintes.

Castoriadis (CAS-87, p. 14) dit avec une certaine raison, que le rôle de l'intellectuel (tel qu'il a été compris ici) devrait coïncider avec celui du citoyen démocratique. Il s'agit là aussi d'une promesse que la démocratie n'a pas tenue. Mais, après tout, peut-elle la tenir? Ce qu'il faut pouvoir maintenir et étendre - c'est le domaine public constitué par les citoyens démocratiques qui sert de médiateur entre l'état et la société.

La question du rapport entre le citoyen d'une démocratie et ses intellectuels reste posée. Croire que la disparition de la frontière entre les deux se dessine sur l'horizon, voire qu'elle est imminente, me semble être une illusion. (L'agora grecque était peut-être près d'un tel idéal - pour ceux tout au moins qui étaient considérés comme citoyens.) Si l'on croit à la persistance de cette frontière, on ne tombe pas automatiquement ni dans un élitisme ni dans un avantgardisme qu'il soit "révolutionnaire" (le parti avantgarde du prolétariat, le prolétariat lui-même étant d'ailleurs considéré comme avantgarde de l'humanité) ou qu'il soit technocratique (les conseillers techniques prennent les décisions que les politiciens ne font qu'appliquer).

Jusqu'ici la discussion était adaptée aux démocraties de type occidental. Les conditions de l'existence de l'intellectuel étaient égales aux conditions de l'existence d'un espace public. Un tel espace existe précisément dans une démocratie et n'existe pas dans un régime totalitaire. Il n'y aurait donc pas d'intellectuels. Une telle conclusion me paraît hâtive. Dans de tels régimes il existe ce que j'appellerais des germes de domaine public, en partie souterrains et - aussi paradoxale que cela puisse paraître - clandestins.

Le rôle de ces crypto-intellectuels est alors précisément de maintenir ces germes en vie. Les crypto-intellectuels constituent - par vicariance - le domaine public. (Dans quelques pays de l'est européen les crypto-intellectuels sont passés au stade de proto-intellectuels.)

C'est dans les régimes totalitaires de l'Europe de l'est qu'on trouve aussi de la façon la plus prononcée le divorce entre ceux que j'ai appelés intelligentsia et ceux que j'ai appelé les intellectuels. Selon certains auteurs, l'intelligentsia semble y avoir trouvé une place importante dans l'appareil étatique (au sens large; il ne s'agit pas seulement de fonctions gouvernementales) et à partir de ses positions conquises elle est en mesure de défendre avec succès ses intérêts de classe d'intelligentsia. La petite partie intellectuelle de l'intelligentsia se trouve essentiellement en dehors de l'appareil. Dans ce cas on pourrait parler d'une "mandarinisation" de l'intelligentsia (au sens de Grünberg).¹⁷

Vérité, opinion, sincérité

A certains égards, la démarche de l'intellectuel ressemble à la marche d'un alpiniste sur une arête de haute montagne. D'un côté la vie d'un clerc, d'un expert, d'un fonctionnaire (c'est tout-à-fait honorable, méritoire et satisfaisant, mais il a cru devoir faire aussi autre chose) - de l'autre le risque de se commettre, de se compromettre, de se tromper.

Car, peut-il en être autrement quand on est amené à dépasser sa sphère de spécialisation pour agir dans la sphère publique qui est le seul endroit où l'intellectuel peut jouer un vrai rôle. "Il s'agit [alors] pour lui de renoncer à l'idée de posséder la vérité [...] mais sans renoncer au souci de vérité (Maggioli; ml, p. 54).

D'ailleurs, que pourrait bien dire "posséder la vérité"? La vérité sur quel sujet? Croire "de posséder la vérité" est une attitude tellement grandiloquente qu'elle révèle un mégalomane plutôt qu'un intellectuel.

Je pense qu'il est nécessaire d'aborder le problème des rapports de l'intellectuel avec la vérité sans crainte de rappeler des trivialités, d'insister sur ce qui semble évident une fois que c'est énoncé. Le sujet est trop important pour qu'on puisse se contenter de quelques formulations agréables à l'oreille.

Que faut-il alors entendre par le "souci de la vérité"? Certainement pas: dire toutes les vérités; toutes les vérités ne sont pas pertinentes. Alors peut-être toute la vérité (et rien que la vérité) concernant un sujet digne (que l'intellectuel croit digne) de l'intérêt de l'opinion publique. Mais c'est encore une attitude mégalomane, qui attribue à l'intellectuel quelque chose qui ressemble à l'omniscience. Certainement on peut exiger de lui seulement de dire des choses qu'il a de bonnes raisons de croire vraies. Ce qu'on a de bonnes raisons de croire vrai n'est, selon Kant, ni une simple opinion, ni une connaissance, mais une croyance qui se situe entre les deux. La croyance est accompagnée de conviction (subjective) tandis que l'opinion ne l'est pas, mais il manque à la croyance la certitude (objective) qui caractérise (en plus de la conviction) la connaissance. Cependant l'opinion (dont on n'est ni certain ni convaincu) n'est pas quelque chose qu'on peut tenir à la légère. Car "je ne dois jamais me risquer d'avoir une opinion sans savoir au moins quelque chose au moyen duquel la proposition seulement problématique par elle-même se trouve rattachée par un lien qui, bien qu'incomplet, est plus qu'une invention arbitraire" (KAN-CRP, B 850).^{18 19}

L'intellectuel peut donc dire des choses dont il n'est pas certain (je dirais même qu'il ne peut pas faire autrement) mais seulement plus ou moins convaincu - ses opinions ou croyances l'engagent de toute manière. Outre cet engagement, il y a l'exigence de ne pas taire des croyances ou connaissances importantes. L'ensemble de ces exigences constitue ce qu'on peut nommer honnêteté ou sincérité intellectuelle.

Orwell a consacré à cette honnêteté (en 1945-6, dans l'essai "The Prevention of Literature") quelques lignes mémorables.

"Ici je n'essaie pas de traiter l'affirmation familière que la liberté est une illusion [...] mais la proposition beaucoup plus soutenable que la liberté n'est pas désirable et que l'honnêteté de l'intellectuel est une forme d'égoïsme antisocial" (ORW-SES, p. 161). "Les ennemis de la liberté intellectuelle essaient toujours de présenter leur cas comme un argument pour la discipline [et] contre l'individualisme. La question vérité-contre-fausseté est autant que possible tenue à l'arrière-plan (ibid.). L'argument que de dire la vérité serait 'inopportun' ou 'ferait le jeu de je ne sais qui' est considéré comme irréfutable" (ibid., p. 164).

Gide a bien vu "que le désir de rester constant avec soi-même comportait souvent un risque d'insincérité". Mais, "s'il est important d'être sincère, c'est bien lorsque la foi d'un grand nombre, avec la nôtre, est engagée" (GID-RUS, p. 13).²⁰

Dans plusieurs de ses oeuvres Arendt propose une autre manière de distinguer entre propositions vraies et opinions. Comme le jugement esthétique ou le goût, l'opinion n'est pas une affaire privée. Les deux se forment de la même façon, celle que Kant attribue à la formation du "sens commun". Il n'est donc pas étonnant que Castoriadis est amené à la fin de son article (CAS-87) de parler du goût. Pour Kant, "le goût peut être appelé à plus juste titre 'sensus communis' que le bon sens" (KAN-CDJ, B 160). "On pourrait désigner le goût par 'sensus communis aestheticus', le bon sens par 'sensus communis logicus'" (ibid. note en bas de page). Or,

"par sensus communis [ou sens commun] il faut comprendre l'idée d'un sens communautaire, c'est-à-dire d'une faculté de jugement qui dans sa réflexion prend en considération par la pensée (a priori) la façon de concevoir de toute autre personne." On y arrive "si on confronte son jugement à celui d'autres, non seulement aux [jugements] réels mais surtout à ceux qui sont seulement possible" (KAN-CDJ, B 157).²¹

Il est clair que cette façon de procéder diffère quelque peu de celle qu'on utilise dans la recherche de la vérité dans les sciences. Toutefois, il ne faut pas établir une opposition trop absolue avec la science, même si on doit se garder de confondre opinion et vérité. Car il ne faut pas considérer des vérités comme de simples opinions (et faire passer cela pour une critique des sciences) ou proclamer vérité de simples opinions politiques changeantes (et dire que la vérité s'impose - si besoin est par la force).

A la lumière de ces considérations, on peut dire que le rôle de l'intellectuel dans la sphère publique n'est pas simplement d'énoncer des propositions ("plus vraies que d'autres" (MAG-87, p. 54)) mais surtout à contribuer à la formation d'opinions (plus justes que d'autres) qui informent des volontés (plus justes que d'autres).

Dans toutes ces discussions, il s'agissait de propositions cognitives, c'est-à-dire de propositions susceptibles d'être vraies ou fausses. Mais l'intellectuel ne peut pas se contenter d'énoncer seulement de telles propositions. Les idées et principes généraux qu'il formule explicitement ne peuvent pas être jugés par la dichotomie vrai-faux. Certes, on doit pouvoir les justifier, mais cette justification ne ressemble pas à la vérification ou à la falsification d'une proposition cognitive. Les problèmes touchés ici sont importants - trop importants pour pouvoir être traités dans le cadre de ce travail.

Notons toutefois que la justification de certains principes pourrait être transcendentale, c'est-à-dire consister dans la démonstration que ces principes constituent les conditions de la possibilité d'existence d'une humanité, ou d'une certaine société humaine, ou de l'existence de l'intellectuel dans une telle société.²²

Critiques

Les reproches et critiques adressés aux intellectuels sont multiples. "Intellectuel, voilà un nom de mauvais renom facile à caricaturer et toujours prêt à servir d'injure" (BLA-84, p. 4). Subrepticement les injures remplacent des caractéristiques positives.²³

On peut distinguer trois types principaux de critique: (1) l'intellectuel n'est pas la personne qu'il faut, (2) il est abstrait et éloigné de la réalité, (3) il critique, il est négatif. On peut les rencontrer dès l'affaire Dreyfus à nos jours. On en trouverait probablement des exemples bien avant.

On peut toujours concevoir des implications qui mènent d'un défaut d'un type à celui d'un autre type. On peut par exemple commencer par l'affirmation que l'intellectuel n'a pas de responsabilité directe pour des affaires pratiques (1), ce qui lui permet de rester abstrait (dans les nuages, à cheval sur les principes) (2) et de prendre une attitude négativiste de critiqueur (3) au lieu de faire des propositions constructives, réalisables dans la pratique, etc.

Je propose ici quelques formulations caractéristiques des reproches.

De quoi se mêle-t-il ?

Un des reproches les plus répandus est celui qui s'exprime par: "De quoi se mêle-t-il?". Selon Paléologue, Brunetière aurait dit le 15 janvier 1898:

"Et M. Zola, de quoi se mêle-t-il? [...] L'immixtion de ce romancier dans un problème de justice ne me paraît pas moins impertinente que le serait l'intervention d'un capitaine de gendarmerie dans une question de syntaxe ou de prosodie (PAL-JAD, p. 90).

(Quelle pauvre opinion des capitaines de gendarmerie avait Brunetière!)

Pour Barrès aussi chacun devait parler seulement selon le rôle que la prédestination lui a assigné dans l'ordre social:

"Nous voudrions en toute circonstances garder une notion du rôle que dans l'ordre social chacun doit remplir selon sa prédestination et selon sa fonction. [...] Ici comme partout notre sagesse s'accorde avec le préjugé populaire qui dit aux hommes de bibliothèque et des laboratoires: 'A chacun son métier et les moutons seront bien gardés'" (BAR-SDN, p. 56).

Castoriadis rappelle que l'idée de justice de Platon est basée sur le même principe, à savoir "s'occuper de ses affaires et ne pas se mêler de tout". En effet, Platon écrit: "En vérité le fait de faire la tâche qui est la nôtre est de ne point être un touche-à-tout est justice nous l'avons souvent aussi entendu dire à d'autres, et nous l'avons maintes fois dit nous mêmes (République IV, 433 a; traduction Pléiade). Cela "n'a rien pour surprendre puisqu'un des buts visés par Platon est de montrer qu'une société démocratique n'est pas juste" (CAS-87, p. 14).

Ce genre de critique dérive d'une exigence plus générale: Pour émettre une opinion il faut être "la personne qu'il faut". Il faut être mandaté, être expert, avoir des responsabilités, être chef de famille, être né au bon endroit, appartenir à la bonne nation, à la bonne race, à la bonne classe.

"Qu'est-ce que M. Zola? Je le regarde à ses racines: Cet homme n'est pas un Français. [...] Je reconnais que son dreyfusisme est le produit de sa sincérité. Mais je dis à cette sincérité: il y a une frontière entre vous et moi. Quelle frontière? Les alpes. [...] M. Zola pense tout naturellement comme un Vénitien déraciné" (BAR-SDN, pp. 54-55).

Le dreyfusard Jean Psicharé est un "métèque" (ibid. p. *). Le traître Trotski non plus ne remplit pas les conditions qu'il faut pour avoir le droit de s'exprimer: "Trotski est le type de l'intellectuel qui n'est pas uni à la classe ouvrière. Trotski est un individualiste" ("Die Internationale, 8 (1925), cité d'après BER-IGS, p. 223). Il ne serait pas difficile de multiplier les exemples. En voici un qui va dans la même direction:

"Il me semble qu'un philosophe, un ethnologue, un sociologue - s'il s'est acquis un certain droit à l'attention du public, par

le scrupule avec lequel il mène ses recherches professionnelles - se rend coupable d'une sorte d'imposture intellectuelle s'il se prévaut de cette notoriété pour juger des sujets qu'il ne connaît que de deuxième ou de troisième main [...]" (LEV-88, p. 54).

Mais encore une fois, et pas pour la dernière, l'intellectuel est précisément celui qui dépasse sa spécialité, et est mu "par une responsabilité pour le tout [mais] sans compétence [particulière]" (HAB-EAS, p. 28). Sans compétence particulière veut dire qu'il s'agit d'une compétence accessible, en principe, à tous. Car c'est "la définition même du citoyen démocratique, quel que soit son occupation" (CAS-87, p. 14), mais évidemment pas quels que soient ses goûts, ses intérêts. "L'intellectuel ne serait alors qu'un simple citoyen? Ce serait déjà beaucoup. [...] L'intellectuel n'est donc pas un spécialiste de l'intelligence: spécialiste de la non-spécialité?" (BLA-84, p. 6).⁴

Une "difficulté à laquelle l'intellectuel ne peut se soustraire [...] est que l'écrivain, l'artiste, détournent l'influence qu'ils ont acquise, l'autorité qu'ils doivent à leur activité propre pour les faire servir à des choix politiques, à des options morales" (ibid., p. 26). "Il n'y a probablement pas de remède à cette difficulté." L'intellectuel en tant qu'intellectuel se trouve dans une position instable. Comme on l'a déjà constaté, il ne peut pas constamment agir en dehors de sa spécialité. Les dangers inhérents à ses incursions dans la "non-spécialité" peuvent "s'atténuer si l'intellectuel réussit à faire comprendre qu'il ne l'est [qu'il agit ainsi] que momentanément et pour une cause déterminée" (ibid.).

Il se cantonne dans des régions abstraites de l'absolu

Ce reproche aussi commence au moins à l'époque de l'affaire Dreyfus. Selon Barrès, les intellectuels "jugent tout dans l'abstrait. Nous jugerons chaque chose par rapport à la France" (BAR-SDN, p. *). Rappelons ici aussi la définition de l'intellectuel selon Barrès (cf. p. *) qui incorpore déjà ce qu'il leur rapproche, à savoir qu'il se persuadent "que la société doit se fonder sur la logique". Il n'est pas clair sans autre ce que cela peut vouloir dire. En gros, la logique s'occupe des principes du raisonnement correct. Or, la société n'est pas un raisonnement, c'est la réflexion sur la société qui doit être logique. Mais on voit très vite qu'il s'agit de mettre en question la notion habituelle de vérité et celle de justice dans la mesure où elle découle de celle de vérité. Est vrai ce qui est bon pour la France. Dans le cas de l'affaire Dreyfus, il y avait le corollaire: est bon pour la France ce que l'état major et la justice militaire - du moment! - décident. Et on arrive alors à cette situation grotesque qu'on

considère un jugement du tribunal militaire comme quelque chose d'absolu, tandis que la vérité doit être relativisée.

J'avais distingué dans ASC-89 des définitions de vérité des critères de vérité. Avec une définition de vérité donnée, par exemple celle découlant du schème (T) de Tarski, on peut associer divers critères de vérité, même des critères de vérité absurdes, et j'avais donné l'exemple d'un tel critère. (Le schème de Tarski ne peut pas nous protéger contre ces absurdités.) A la lumière de cette discussion, on peut dire que Barrès élimine toute définition de vérité - qui serait nécessairement absolue - en faveur de critères de vérité qu'il peut choisir d'après ce qu'il considère bon pour la France.

On retrouve, avec étonnement, une attitude à première vue semblable chez Lévi-Strauss. "J'avais la naïveté de croire qu'en raisonnant bien on peut fabriquer une société bonne. Pas plus que l'ordre du monde, l'ordre social ne se plie aux exigences de la pensée (LEV-88, p. 55). Evidemment rien ne dispense d'un raisonnement correct. Le problème se cache dans l'idée de fabrication de la bonne société. Mais dans ce domaine les exigences de la pensée comprennent celle de ne pas penser que "l'ordre social se plie aux exigences de la pensée" alors que l'expérience montre qu'il ne le fait pas. Je suppose que Lévi-Strauss veut dire qu'il ne se berce plus des illusions du socialisme dit scientifique et de la planification totale. C'est en observant bien et "en raisonnant bien" qu'on peut arriver à ces conclusions. Cela n'a rien à faire avec la soumission de la raison à un tribunal militaire, tel qu'elle est célébrée par Barrès.

Mais l'hostilité à la pensée "abstraite", "personnelle" a des adeptes aussi à gauche. Prévert en est un exemple.

"Homme / Tu as regardé la plus triste la plus morne de
toutes les fleurs de la terre / Et comme aux autres fleurs tu
lui as donné un nom / Tu l'as appelée Pensée"

"Les hommes sont devenus ce qu'ils sont devenus / Des
hommes intelligents ... "

"Tout ce qui est mort dans leur tête / Pour rien au monde
ils ne voudraient l'enlever / Parce que / Dans leur tête /
Pousse la fleur sacrée / La sale maigre petite fleur / La fleur
malade / La fleur aigre / La fleur toujours fanée / La fleur
personnelle ... / ... La pensée ..." (PRE-PAR, pp. 76-78).

Déjà Bourget dans son essai sur Flaubert de 1882 met en évidence le rôle néfaste et meurtrier que la Pensée peut jouer dans la civilisation moderne. La science ne pourra pas remédier aux maux "que tout exercice trop intense de la Pensée risque de produire" (BOU-82, p. 885). Faut-il peut-être penser mollement et non pas intensément?⁷⁵

Il a une attitude négative, il est voué à la critique

L'attitude critique de l'intellectuel est pour la plupart des commentateurs liée intimement à sa façon d'être. En même temps elle provoque des grippages dangereux des rouages de l'état. (C'est en tout cas la thèse des néo-conservateurs.) L'état, surtout l'état démocratique, est en quelque sorte impuissant par rapport à ce phénomène.

Lipset et Dobson (LIP-72), par exemple, définissent les intellectuels comme un sous-groupe de l'intelligentsia créatrice, qui est elle-même seulement une partie de l'intelligentsia, la partie la plus dynamique.²⁶

"Les intellectuels comprennent ceux [...] qui ont acquis une réputation pour leur engagement pour des valeurs générales [...]. L'orientation caractéristique de ces 'intellectuels généralisants' est l'évaluation critique, une tendance de juger en fonction d'idées générales [...] qui sont considérées comme universellement applicables" (ibid., p. 138).

Ce sont bien les "intellectuels généraux" de Foucault. Cependant, ils sont dangereux non pas en raison des prétentions à une certaine universalité, mais parce qu'ils "contribuent à produire ce que Lionel Trilling a appelé la 'culture adverse'" (ibid.). Or, Trilling parle dans ce contexte de "l'intention adverse, l'intention effectivement subversive qui caractérise les lettres modernes" (TRI-BCU, p. 12).²⁷ Ces intellectuels critiques mettent en question la légitimité même du régime dans lequel ils vivent et l'obligent constamment à faire admettre sa politique comme juste et raisonnable. Ils englobent constamment des thèmes nouveaux. Ils politisent tout. C'est-à-dire, ils incluent des thèmes dans le débat politique qu'on pouvait considérer comme techniques. Ils surchargent l'appareil politique. Ils sapent la capacité du système à maintenir l'ordre social. Or, "L'intellectuel [...] n'est pas là pour constamment éroder les ressorts d'une société comme il l'a fait jusqu'à maintenant" (Olivier Mougín, dans "Cosmopolitiques" février 1987, p. 105). Telle est la position du courant politique qu'on peut appeler néo-conservateur.

A Lipset et Dobson, en 1972, cette situation semble inextricable. La société industrielle, et davantage encore la société post-industrielle, a toujours plus besoin d'une intelligentsia créatrice et celle-ci engendre inévitablement des intellectuels critiques. Car, "le genre d'esprit ou de cadre de vie qui incite les gens de mettre en question la société conduit aussi au succès dans les activités intellectuelles" (LIP-75, p. 447). Et en effet "les personnes les plus créatrices sont aussi parmi celles qui sont le plus aliénées politiquement" (ibid.).

On peut alors établir un parallèle impressionnant entre prolétariat et intelligentsia.

"Si en termes hégéliens, la contradiction du capitalisme était sa dépendance d'une classe ouvrière constamment croissante rassemblée dans de grandes usines, la contradiction de la société post-industrielle, qu'elle soit communiste ou non-communiste, pourrait être sa dépendance d'une intelligentsia bien entraînée à la recherche et à l'innovation, ce qui exige une concentration d'intelligentsia et d'étudiants dans de grands campus ou dans quelques communautés de l'intelligentsia aux centres de communication et d'influence" (LIP-72, p. 184).²⁸

Mais qu'est-ce qui pousse l'intelligentsia vers des positions de plus en plus critiques? Lipset et Basu fournissent une réponse: "La vie intellectuelle est caractérisée par un accent prononcé sur le fait qu'un nombre relativement petit obtient une reconnaissance pour des réussites importantes. Il s'en suit que la grande majorité sont des 'ratés' [failures] et des 'outsiders', un fait qu'ils auront tendance à imputer au 'patron', à la société existante" (LIP-75, P. 449).

C'est censé être une explication idéaliste (par les valeurs) du comportement. Toute autre chose seraient les explications matérialistes (par les intérêts) dépassées des "premiers pères marxistes [qui] ont considéré les intellectuels radicaux comme provenant des membres deshérités ou sans succès de leur couche [...] ce qui suggère que la protestation politique reflétait le mécontentement avec leur position sociale inférieure" (LIP-75, p. 444). Ces mécontents sont par exemple "les pseudoscientifiques ...; inventeurs sans succès, poètes non publiés" (Henri de Man, cité d'après (LIP-75, p. 444)). Je ne vois pas de différence entre les exemples fournis des deux types d'explications de l'attitude critique des intellectuels. De toute manière, elles sont pour le moins insuffisantes.²⁹

L'intellectuel, même l'intellectuel critique, ne se borne pas à la critique pure et isolée. La critique fait partie de la défense de principes généraux. La sauvegarde des idéaux représentés par ces principes est une partie intégrante de la critique.

Conclusion

Les phénomènes d'action intellectuelle envisagés dans ce travail, les problèmes abordés (ou plutôt effleurés) ont un noyau dur qui est invariablement politique, qu'ils se présentent sous des aspects historiques (histoire politique, histoire des idées), sociologiques ou éthiques. L'éthique dont il s'agit ici est une éthique de l'action publique - ce qui n'exempte pas l'intellectuel des conséquences d'une éthique personnelle.

1. Une partie essentielle de ce texte a été rédigé en automne 1984. Je remercie Gerald Berthoud et Giovanni Busino qui, au cours de nombreuses discussions en 1988 et 1989, ont stimulé et enrichi ma réflexion. Toutefois, cela ne les rend pas responsable des opinions exprimées ici.
2. Métin contraste l'intellectuel avec Mortengard, personnage de "Rosmersholm" d'Ibsen. "Mortengard est un habile homme, il ne veut que ce qu'il peut" (BAR-SDN, p. 55). C'est un politicien, si l'on se tient à la maxime selon laquelle la politique est l'art du possible. Former un idéal social, par contre, peut être considéré comme étendant le domaine du possible. Ainsi l'intellectuel se distingue du politicien qu'il côtoie. De la même façon, on pourrait dire que la science ou la recherche scientifique n'est pas simplement l'art du soluble (Medawar). Les grands progrès ont consisté en une extension du domaine du soluble.
3. Dans l'affaire Dreyfus, par exemple, il fallait "soumettre notre raison individuelle devant la vérité judiciaire" (BAR-SDN, p. 75) qui ne serait donc pas fondée sur la logique, et serait antérieure à la raison individuelle.
4. Il devrait être superflu de dire que la notion d'"intelligence" est différente de celle d'"intellectuel" et d'"intelligentsia". Ni les uns ni les autres n'ont le monopole de l'intelligence. Ceux qui, comme l'auteur, ne sont pas des intellectuels selon le point de vue adopté ici n'ont pas de raison d'être affligés. Toutefois, il est naïf de dire, comme Barrès "Quant à nous, il nous plairait plus d'être intelligent que d'être intellectuel" (BAR-SDN, p. 56).
5. Il s'agit du mot "Intelligentia" du latin du Moyen Age, prononcé à la façon russe. "Tandis que la première langue étrangère de la noblesse était le français, la langue étrangère principale des 'raznocincy', éduqués dans les séminaires et lycées était le latin [...] (MAL-60, p. 458).
6. Cette détermination du rôle des clercs résulte d'une comparaison. "Toute harmonie est fondée sur une relation de repos - un repos relatif. Prenez une plaque métallique et saupoudrez-la de sable; sonnez un accord au dessus du sable et les grains tourbillonneront dans des cercles et d'autres figures géométriques, toutes dépendant, pour ainsi dire, de quelques points relativement au repos. Sonnez une dissonance et chaque grain s'agitiera sans aucun ordre, ne formant aucune figure et sans aucun point

au repos" (cité d'après VAT-IPG, p. 9). Coleridge parle ici des figures dites de Chladni; les Romantiques en étaient fascinés.

7. Dans son "Journal de l'affaire Dreyfus", Paléologue rapporte, sous la date du 15 janvier 1898 une discussion dans un salon durant laquelle Ferdinand Brunetière aurait dit: "Et cette pétition que l'on fait circuler parmi les Intellectuels! Le seul fait que l'on ait récemment créé ce mot d'Intellectuels pour désigner, comme une sorte de caste nobiliaire [...] ce fait seul dénonce un des travers les plus ridicules de notre époque, je veux dire la prétention de hausser les écrivains, les savants, les professeurs, les philosophes, au rang de surhommes." (PAL-JAD, 90-91).

Bourget a utilisé le mot intellectuel dans un travail sur Flaubert déjà en 1882. "Je crois entendre, dans les livres de cet intellectuel s'il en fût, qui a écrit la Tentation, la sourde plainte, l'obscur sanglot d'une victime de ce jeu cruel de notre age" (BOU-82, p. 886). Ce jeu cruel est l'"exercice trop intense de la Pensée" qui conduit à "l'usure physiologique", à "l'usure du sentiment" et à "l'usure de la volonté" (ibid., p. 885).

Dans le cadre de l'Affaire, le substantif "intellectuel", porteur du sens nouveau, se trouve imprimé pour la première fois le 19 janvier dans le journal "Les Droits de l'Homme" où il est question d'une situation révolutionnaire dans laquelle des gens cultivés avec jugement, nommés intellectuels vont au combat contre l'injustice.

Clémenceau utilise le substantif "intellectuel" pour la première (et seule) fois le 23 janvier, lorsqu'il écrit dans "L'Aurore": "N'est-ce pas un signe, tous ces intellectuels venus de tous les coins de l'horizon, qui se regroupent sur une idée?".

On trouve un historique de ces événements dans BRO-60, BER-IGS (chap. 2) et ORY-LIF (Introduction).

8. Est nigaud celui "qui se conduit d'une manière niaise" (Petit Robert).
9. Cité d'après ORY-LIF, p. 6 et "Arguments", vol. 2 (1960), no. 20, p. 34.

10. "Le Retour de l'URSS est d'un 'intellectuel' (ou peut-être d'un citoyen-écrivain), "Les Faux-Monnayeurs" d'un 'créateur' (LYO-TDI, p. 16). La même personne peut bien remplir deux ou trois fonctions" (ibid., p. 17).
11. "Prise à la lettre, quelqu'un pourrait être en train de placer une graine dans un trou, alors que nous le décrivons comme plantant des roses. [...] Nous ne penserions pas davantage [nécessaire] de corriger la description 'plantant des roses' par celle plus littérale 'mettant des graines dans des trous' que nous accuserions quelqu'un de mentir lorsqu'il répond à 'Que faites-vous?' par 'Je plante des roses', alors que ce qu'il fait à la lettre, c'est de répondre à notre question (DAN-62, pp. 161-162).
12. Il est clair que la notion de démocratie sousjacente ici n'est pas simplement celle d'une forme de gouvernement moins mauvaise que les autres ("le pire gouvernement, à l'exception de toutes les autres formes qu'on a essayées de temps à autre", selon Churchill). C'est de surcroît un ensemble de buts idéaux, une utopie diffuse, que les formes diverses de gouvernement démocratique s'efforcent ou devraient s'efforcer d'approcher.
13. Il s'agit d'un article "Öffentlichkeit" paru à l'origine en 1964 dans le "Fischer Lexikon" consacré à "Staat und Politik". On peut considérer que c'est le condensé radical de HAB-SWÖ.
14. Il va sans dire, que l'esquisse qui suit ne représente qu'un sévère raccourci. C'est plutôt un plan de travail que le travail lui-même. Les éléments qu'il s'agirait de coordonner se trouvent certainement déjà dans la littérature historique.
15. Habermas (HAB-EAS, p. 30) considère Heine comme proto-intellectuel allemand. Malia (MAL-60, p. 442) désigne par 'proto-intelligentsia' "les figures oppositionnelles de la fin du 18ème siècle [...] et les décabristes sous Alexandre 1er".
16. syndesmos = association, société.
17. Les nouveaux développements dans les pays de l'est (Union Soviétique et Hongrie) ont été traités par des

observateurs compétents au cours du symposium; j'en ne parle donc pas.

18. On devrait citer Kant si possible toujours en indiquant la page dans une des éditions parues de son vivant (ces pages sont indiquées dans les bonnes éditions modernes) et non pas celle d'une des nombreuses autres éditions ou traductions. Je donne ici toujours la page dans la deuxième édition (indiquée par B) aussi bien de la "Critique de la raison pure" que de la "Critique de la faculté de jugement", tandis que l'indication A se réfère à la première édition de la "Logique".
19. Ce qu'on tient pour vrai, une proposition, peut être justifié subjectivement ou objectivement et cette justification peut être suffisante ou insuffisante. "La suffisance subjective s'appelle conviction (pour moi-même), la suffisance objective s'appelle certitude (pour chacun)" (KAN-CDJ, B 850). Une opinion est ce qu'on tient pour vrai sans conviction. La croyance est accompagnée de conviction, tandis qu'il faut être convaincu et certain d'une connaissance. Les opinions sont exprimées par des propositions problématiques, les croyances par des propositions assertoriques, le savoir par une proposition apodictique (KAN-LOG, A 99). C'est "comme si la pensée était dans le premier cas une fonction de l'entendement, dans le deuxième de la faculté de jugement [Urteilkraft], dans le troisième de la raison" (KAN-CRP, B 100 note en bas de page).
20. Il est amusant de constater que Romain Rolland écrit (dans son Journal) après le "Retour" de Gide que "Gide est fidèle à lui-même, en n'étant fidèle à rien" (cité d'après "Neue Zürcher Zeitung", 1989, Nr. 176, p. 24), alors que Gide dénonce "le désir de rester en accord avec soi-même". C'est un retournement de situation par rapport à 1914, quand Gide jugeait Rolland resté "au-dessus de la mêlée", "un ingénu, mais un ingénu passionné" (ibid.).
21. "A vrai dire, les maximes suivantes du sens commun n'appartiennent pas à notre sujet comme parties de la critique du goût, mais peuvent servir néanmoins à l'élucidation de ces principes. Ce sont les suivantes: 1. Penser soi-même; 2. Penser à la place de tout autre; 3. Penser en tout temps en accord avec soi-même. La première maxime est celle de la façon de penser sans préjugés, la deuxième est la façon de penser élargie et la troisième celle de la pensée conséquente" (KAN-CDJ, B 158).
22. On pourrait aussi considérer que les principes généraux qui guident l'action de l'intellectuel sont des principes régulateurs "indispensablement nécessaires" et qui nous permettent "de diriger l'entendement vers un certain but"

- (KAN-CRP, B 672). "Si nous agissons comme si ces principes étaient vrais [...], alors nous sommes amenés à formuler des hypothèses vraies" (SCR-KAN, p. 54).
23. L'encyclopédie "Der grosse Brockhaus" définit en 1954 l'intellectuel comme "personne qui n'est pas à la hauteur de son intellect" [ein Mensch, der seinem Verstand nicht gewachsen ist] (d'après BER-IGS, p. 25).
 24. On peut néanmoins arguer qu'une certaine façon de pratiquer les sciences (humaines et naturelles) - pas n'importe quelle façon - prépare à cette activité de non-spécialiste. Car "il n'y a pas de spécialité ou l'on réussisse sans que cette réussite ne met en cause un pouvoir de comprendre et de réussir qui relève de l'universel (BLA-84, p.7).
 25. Dans cet essai, Bourget montre "que la disproportion qui [...] fait souffrir [les personnages de Flaubert] provient [...] de ce qu'ils se sont façonnés une idée par avance sur les sentiments qu'ils éprouveront. [...] C'est donc la Pensée qui joue ici le rôle d'élément néfaste. [...] C'est la Pensée qui supplicie [ces personnages] comme elle supplicie leur père spirituel." Bourget considère "ainsi la Pensée comme un pouvoir, non plus bienfaisant, mais meurtrier [...]" (BOU-82, p. 883).
 26. Dans notre terminologie. Dans la leur, ce serait: l'intelligentsia critique constitue un sous-groupe des intellectuels créateurs. "On peut dire que les intellectuels sont tous ceux qu'on considère compétents et activement engagés dans la création, distribution et application de la culture." Dans ce groupe "nous préférons mettre en évidence la catégorie beaucoup plus petite d'intellectuels créateurs" [...] qui se distingue des groupes intellectuels plus marginaux qui distribuent la culture [...], comme de ceux qui appliquent des connaissances au cours de leur travail [...]. Les intellectuels créateurs sont le groupe le plus dynamique dans la couche intellectuelle plus large. [...] Un groupe qualitativement plus exclusif est l'intelligentsia critique' dont les membres se recrutent dans les rangs des intellectuels créateurs" (LIP-72, pp. 137-138). La caractérisation, rapporté dans notre texte, de cet 'intelligentsia critique' justifie les transpositions terminologiques que nous adopterons sans autre aussi dans la suite.
 27. Déjà Maurras parle du talent subversif des intellectuels.
 28. Schumpeter, qui a lancé ce genre de réflexions (en 1942), est particulièrement pessimiste pour la société capitaliste qui ne peut que défendre les intellectuels,

"parce que la liberté qu'elle désapprouve ne peut pas être écrasée sans écraser aussi la liberté qu'elle approuve. [...] En défendant les intellectuels en tant que groupe - évidemment pas chaque individu - la bourgeoisie se défend et défend son projet de vie. Seulement un gouvernement de nature non-bourgeoise [...] est assez fort pour les discipliner (SCH-CSD, p. 151). Les exemples hongrois et russe semblent montrer que les régimes non-bourgeois aussi doivent compter avec leurs intellectuels.

29. Déjà Barrès rapporte dans ses Cahiers une lettre d'E. Gebhart. Celui-ci parle de ceux que Barrès nomme intellectuels comme "tous ceux qui ont plié et asservi leur intelligence à une science étroite et exclusive [et qui] sont allés avec ensemble rejoindre le bataillon des mécontents, des aigris, des aventuriers, des journalistes tarés qu'avait enrôlés Israël". Ces aigris sont des "professeurs irrités de n'avoir pas obtenu prématurément le ruban rouge [...] Tous les cuistres s'alliant [...] aux ambitions mécontentés, aux orgueils déçus" (BAR-CAH/1, p. 170; souligné par E.A.).

REFERENCES

ASC-89

E. Ascher, Problèmes du relativisme, "Revue européenne des sciences sociales", no. 83, t. 27, 1989, pp. 87-122.

BAH-WZS

H.P. Bahrdt, Wege zur Soziologie, Nymphenburger Verlagshandlung, München, 1966.

BAR-MYT

R. Barthes, Mythologies, Points Seuil; Paris, 1975.

BAR-SDN

M. Barrès, Scènes et doctrines du nationalisme, L'Oeuvre, t. 5 (La Nation), Club de l'Honnête Homme, Paris, 1966, pp. 1-466.

BAR-CAH

M. Barrès, Mes cahiers 1, L'Oeuvre, t. 13, Club de l'Honnête Homme, Paris, 1968.

BER-IGS

D. Bering, Die Intellektuellen, Geschichte eines Schimpfwortes, Klett-Cotta, Stuttgart, 1978.

BOD-INT

L. Bodin, Les intellectuels, Presses universitaires de France, Paris, 1962.

BOU-82

P. Bourget, Du nihilisme de Gustave Flaubert, "La Nouvelle Revue", 16 (1882), pp. 878-887.

BRO-60

V. Bromert, Towards a Portrait of the French Intellectual, "Partisan Review", 27 (1960), no. 3, pp. 480-502.

CAS-87

C. Castoriadis, Les intellectuels et l'histoire, "Lettre Internationale", hiver 87.

DAN-62

A. Danto, Narrative Sentences, "History and Theory", 2 (1962), pp. 146-179.

DEB-PIF

R. Debray, Le pouvoir intellectuel en France, Ramsey, Paris, 1979.

FRI-SOA

M. Frisch, Schweiz ohne Armee? Ein Palaver, Limmatverlag, Zürich, 1989.

GID-RUS

A. Gide, Retour de l'URSS, Gallimard, Paris, 1936.

HAB-EAS

J. Habermas, Eine Art Schadensabwicklung, Suhrkamp, Frankfurt, 1987.

HAB-KUK

J. Habermas, Kultur und Kritik, Suhrkamp, Frankfurt, 1973.

HAB-PPP

J. Habermas, Philosophisch-politische Profile, Suhrkamp, Frankfurt, 1987.

HAB-SWÖ

J. Habermas, Strukturwandel der Öffentlichkeit, Luchterhand, Neuwied, 1962.

HEU-16

T. Heuss, Die Politisierung der Literaten, in STA-DIN, pp. 93-101.

KAN-CDJ

E. Kant, Kritik der Urteilskraft (Critique de la faculté de jugement), 2ème édition, Berlin, 1793.

KAN-CRP

E. Kant, Kritik der reinen Vernunft (Critique de la raison pure), 2ème édition, Riga, 1787.

KAN-LOG

E. Kant, Logik (Logique), Königsberg, 1800.

LEV-88

C. Lévi-Strauss, Interview, "L'Express", 3 juin 1988, pp. 46-47.

LIP-72

S.M. Lipset et R.B. Dobson, The Intellectual as Critic and Rebel, "Daedalus", été 1972, pp. 137-198.

LIP-75

S.M. Lipset et A. Basu, Intellectual Types and Political Roles, in L.A. Coser (ed.), The Idea of Social Structure, Harcourt-Brace-Jovanovich, New York, 1975.

LYO-TDI

J.-F. Lyotard, Tombeau de l'intellectuel, Editions Galilée, Paris, 1984.

MAL-60

M. Malia, What is the Intelligentsia?, "Daedalus", été 1960, pp. 441-458.

MLI-87

Le rôle des intellectuels de l'affaire Dreyfus à nos jours, "Magazine littéraire", décembre 1987, pp. 16-58.

MOL-90

M. Molnár, L'"intelligentsia" hier et aujourd'hui: le cas hongrois, dans ce fascicule.

MOR-SVS

E. Morin, Pour sortir du vingtième siècle, F. Nathan, Paris, 1981.

MOR-60

E. Morin, Intellectuels: critique du mythe et mythe de la critique, "Arguments", 4 (1960), no. 20, pp. 35-40.

ORW-SES

G. Orwell, Selected Essays, Penguin Books, Harmondsworth, 1957.

ORY-LIF

P. Ory et J.-F. Sirinelli, Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours, Armand Collin, Paris, 1986.

PAL-JAP

M. Paléologue, Journal de l'affaire Dreyfus, Plon, Paris, 1958.

PRE-PAR

J. Prévert, Paroles, Point du jour, Paris, 1947.

SCH-CSD

J.A. Schumpeter, Capitalism, Socialism, Democracy, Harper, New York, 1962.

SCR-KAN

R. Scruton, Kant, Oxford University Press, Oxford, 1982.

STA-DIN

M. Stark (ed.), Deutsche Intellektuelle 1910-1933, Lambert Schneider, Heidelberg, 1984.

TRI-BCU

L. Trilling, Beyond Culture, Penguin Books, Harmondsworth, 1967.

VAT-IPG

F.L. Vatai, Intellectuals in Politics in the Greek World, Croom Helms, London, 1984.

WEB-WUG

M. Weber, Wirtschaft und Gesellschaft, Kiepenheuer & Witsch, Köln-Berlin, 1964.